

Conditions Générales de Ventes et d'utilisation

Mise à jour le 28/03/2024

EI ALTITUDE DEV inscrit à l'Insee depuis **Février 2014**

Siège social :

85 route d'Aigue Pottaz
74700 Sallanches,
Haute-Savoie, FRANCE

Adresses de contact :

contact@altitude-dev.fr

06 72 42 06 51

RCS (ou Répertoire des métiers) de ANNECY A au SIREN :

800 919 102 sous la dénomination commerciale (ALTITUDE DEV)

LABELS :

Activateur Numérique Gouvernemental & [Membre de la French Tech Mont Blanc](#) N° 70497850

N° TVA intracommunautaire :

FR00800919102

INPI DATABASE REGISTER MARK:

[4856753](#)

COPYRIGHT FRANCE:

[MCHA2N7](#)

Le responsable est une personne physique :

MR PRACHE FLORIAN

Assurances et protections juridiques avec suppléments de protection à l'INPI et de propriété intellectuelle. Notre société dispose d'une assurance professionnelle souscrite auprès de MMA PRO SALLANCHES avec l'option juridique et d'un cabinet d'experts-comptables. La défense de ses droits s'effectue avec les avocats de Bonneville (74) en matière de propriété intellectuelle, juridique et industrielle, Les CGV présentées ont été rédigées par la juriste Laura Copy de Juriste Modern et sont soumises à sa propriété intellectuelle.

SOMMAIRE

- Article 1. Objet
- Article 2. Prix
- Article 3. Commandes
- Article 4. Modification et annulation de la Commande
- Article 5. Modalité de paiement
- Article 6. Droit de rétractation
- Article 7. Disponibilité
- Article 8. Livraison
- Article 9. Garanties
- Article 10. Obligations des Parties
- Article 11. Responsabilité
- Article 12. Droit applicable et langue
- Article 13. Litige
- Article 14. Propriété intellectuelle
- Article 15. Protection des données personnelles
- Article 16. Archivage preuve
- Article 17. Hébergement
- Article 18. Livraison d'un site client
- Article 19. SAV, horaires de disponibilités
- Article 20. Infogérance technique du CMS WordPress
- Article 21. Maintenance évolution, prestation d'hébergement et gestion du site internet sur la durée.
- Article 22. Références client et communication
- Article 23. Evolution des conditions générales
- Article 24. Confidentialité
- Article 25. Inexécution
- Article 26. Cas de force majeure ou fortuit
- Article 27. Durée du Contrat et modalités de résiliation

DÉFINITIONS

Dans les présentes CGV, les termes suivants, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel et dont la première lettre figure en majuscule auront la signification suivante :

- **Le « Vendeur » ou « la société ALTITUDE DEV »** désigne (EI) Florian Prache inscrit à l'Insee depuis Février 2014, domicilié 85 route d'aigue pottaz 74700 Sallanches, Haute-Savoie, France. Enregistré sous le numéro SURET 800 919 102 sous la dénomination commerciale ALTITUDE DEV
- **Le « Service » ou la « Prestation »** désigne toutes les prestations disponibles à la vente par le Vendeur et notamment, sans que cette liste ne soit limitative, les prestations de création, refonte, hébergement d'un Site, prestation de services logiciels, d'achat/revente de logiciels, gestion e-mail, gestion des noms de domaines et renouvellements l'infogérance technique et de sauvegarde des sites des Clients, programmation, référencement SEO et les liaisons Analytics via MATOMO autohébergé sur le serveur du Vendeur en France et l'utilisation de Google Search Console sans aucun tracking cookie ou navigateur...
- **La « Commande » ou « Devis »** désigne tout achat d'une Prestation par le Client auprès du Vendeur.
- **Le « Client »** désigne l'acheteur professionnel. Est considérée comme professionnelle *« toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel. »*
- **Les « Conditions Générales de Vente » ou « CGV »** désigne les présentes conditions générales de vente, applicables dans le cadre de la relation contractuelle entre le Vendeur et ses Clients
- **Le « Partenaire »** désigne tout partenaire professionnel avec qui le Vendeur entretient une relation d'affaires dans le cadre de la fourniture du Service et vers qui le Client pourrait être renvoyé dans le cadre de la fourniture du Service
- **Le « Site »** désigne le site internet éventuellement objet de la Prestation et commandé par le Client.

Article 1 – Objet

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des Prestations proposées par la société ALTITUDE DEV aux Clients.

Cette liste n'est pas exhaustive et est susceptible d'être complétée et mises à jour par le Vendeur. Le Vendeur s'engage à délivrer ses Prestations conformément aux présentes Conditions Générales.

Le Client est expressément averti que toute offre de Service est susceptible d'évoluer. Seul le Service décrit lors de la Commande est dû au Client.

1.2 Les CGV sont accessibles à tout moment sur demande à la société ALTITUDE DEV et prévalent, le cas échéant, sur toute autre version, antérieure ou à venir. Les CGV prennent effet à compter de leur date de mise à jour indiquée en tête des présentes, et s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation

1.3 Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la conclusion du Contrat et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire

Avant toute Commande, le Client déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées ce qui implique l'adhésion sans réserve aux CGV. Par cette acceptation, le Client reconnaît que, préalablement à toute Commande, il a bénéficié d'informations et conseils suffisants de la part du Vendeur, lui permettant de s'assurer de l'adéquation du contenu de la Commande à ses besoins. Les CGV constituent l'intégralité des droits et obligations des parties dans le cadre de leur relation contractuelle.

En passant Commande, le Client déclare être majeur et en capacité de contracter en vertu de la loi de son pays ou déclare représenter, en vertu d'un mandat valable, la personne pour laquelle il souscrit au Service.

1.4. Le Client peut demander une copie de la version des CGV applicables à sa Commande à tout moment. Aucune condition spécifique, à l'initiative du Client, ne pourra venir s'ajouter et/ou se substituer aux présentes. Le Vendeur se réserve la possibilité de prévoir des conditions particulières pour ses Services, offres spéciales, garanties spéciales, etc. qui sont fournies au Client avant la Commande. Le fait pour le Vendeur, à un moment donné et pour quelque motif que ce soit, de ne pas se prévaloir d'un manquement par le Client à l'une quelconque des obligations contenues dans les présentes, ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir pour l'avenir.

1.5 Les Services régis par les CGV sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée à moins qu'il s'agisse d'un élément substantiel de l'offre en cause.

1.6. Le Service souscrit par le Client est fourni dans sa version à jour à la date d'achat. Les mises à jour ne sont pas incluses dans le prix du Service.

Article 2 – Prix

2.1 Le Service souscrit et délivré par le Vendeur sont fournis selon le Devis établi par le Vendeur, lors de l'enregistrement de la Commande par le Vendeur. Les renseignements et tarifs figurant sur les prospectus ou plaquettes publicitaire du Vendeur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Vendeur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

2.2 Les prix sont indiqués en euros et tiennent compte de la TVA applicable au jour de la Commande. Tout changement du taux applicable de TVA sera automatiquement répercuté sur le prix des Services. Les prix sont fournis toutes taxes comprises. Il appartient au professionnel de procéder à toute vérification utile et de se conformer à ses obligations fiscales, notamment en matière de TVA, ce dont le Client est seul responsable.

2.3 Un acompte correspondant à 50 % du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Le solde du prix est payable au comptant, dans les conditions définies dans la facture envoyée au Client par le Vendeur, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- Par carte bancaire : *Carte Bancaire, Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bancaires via Stripe*
- Par virement bancaire sur le relevé d'identité bancaire suivant :

Banque : BOURSORAMA PRO

IBAN : FR76 4061 8804 0600 0403 3830 362

BIC : BOUS FRPP XXX

Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.

2.4 Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Vendeur. Les logiciels demeurent la propriété de la société ALTITUDE DEV jusqu'au paiement complet du prix, ainsi qu'à la livraison finale du logiciel, sauf en cas de cession des droits de propriété expressément consenti par écrit entre les Parties.

Les tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité. Le Vendeur se réservant le droit, en dehors de cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

2.5 Le Vendeur se réserve la possibilité de proposer des offres de lancement limitées dans le temps, des offres promotionnelles ou réductions de prix sur ses Services et de réviser ses offres et tarifs à tout moment, dans les conditions prévues par la loi. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la Commande du Client, qui ne peut se prévaloir d'autres tarifs, antérieurs ou postérieurs à sa Commande. Les bons de réduction peuvent être soumis à des conditions particulières et sont en tout état de cause strictement personnels à leur bénéficiaire et utilisables une seule fois.

2.6. Le Vendeur se réserve le droit de suspendre tout traitement de Commande et toute délivrance du Service en cas de refus de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. Le Vendeur se réserve notamment le droit de refuser d'honorer une Commande émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une Commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

2.7. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Vendeur. En outre, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des Commandes en cours effectuées par le Client.

Les intérêts et pénalités prévus par la loi s'appliquent en cas de défaut ou retard de paiement du Client consommateur ou professionnel.

En outre, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros, sans préjudice des pénalités de retard. Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

2.8. Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés ou à chaque étape de réalisation du Service en fonction du Service commandé.

Les factures émises par le Vendeur devront comporter l'ensemble des mentions légalement requises, et : (i) une référence au Contrat et à son objet ; et (ii) le détail des Services facturés ; et (iii) les numéros de TVA intracommunautaire du Client ou son numéro SIRET le cas échéant et du Vendeur si le Client est un professionnel.

2.9 Outre le prix figurant sur le Devis, des frais supplémentaires peuvent être éventuellement à prévoir par le Client, et notamment ;

- Achat du nom de domaine par site internet
- Hébergement du site internet
- Achat d'extensions s'il y a une demande précise et que l'extension n'est pas gratuite
- Achat d'un constructeur de page en version pro pour avoir plus de fonctionnalités

Article 3 – Commandes

3.1 Les Services donnent lieu à l'établissement d'un Devis préalable. Ainsi, la Vente ne sera considérée comme définitive qu'après :

- L'établissement d'un Devis par le Vendeur. Les Devis établis par le Vendeur sont valables pendant une durée de trente (30) jours.
- La validation du Devis et des autres modalités éventuelles de fourniture des Services par le Client par e-mail.
- Le versement de l'acompte tel que défini dans le Devis

3.2 Le Client est seul responsable de l'exactitude des informations fournies et garantit le Vendeur contre toute fausse identité. Le Client ne pourra tenir responsable le Vendeur d'un manquement résultant de l'inexactitude ou de la fausseté des informations fournies au moment de la Commande, qui seront utilisées pour délivrer le Service. Un récapitulatif de Commande sera envoyé par le Vendeur en format PDF via l'adresse e-mail de confirmation de la Commande.

En particulier, le Client doit disposer d'une boîte aux lettres électronique d'envoi et de réception fonctionnelle. A défaut, il ne pourra recevoir de confirmation écrite de sa Commande à l'adresse électronique renseignée.

3.3 Les informations contractuelles sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de votre commande.

3.4. Toute Commande parvenue au Vendeur est réputée ferme et définitive, entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des CGV dans les conditions prévues, et obligation de paiement de tout Service commandé. A défaut d'implication active du Client et notamment de réponses aux sollicitations du Vendeur, au-delà de trois (3) mois suivant la signature du Devis, le paiement intégral du prix sera facturé au Client bien que la Prestation n'ait pu être réalisé.

Le Vendeur interrompra à cet effet tous travaux, le renouvellement des hébergements, des domaines et autres services associés, après avoir préalablement informé le Client par e-mail au moins quinze (15) jours avant l'arrêt des Prestations précitées.

Article 4 – Modification et annulation de la Commande

4.1 Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est plus modifiable.

4.2 Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la Commande ne peut être annulée, hors l'exercice du droit de rétractation ou cas de force majeure

4.3 Pour quelque raison que ce soit hormis l'exercice du droit de rétractation ou la force majeure, l'acompte versé à la commande, tel que défini aux présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Vendeur et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Article 5 – Modalité de paiement

5.1 La validation du Devis en apposant la mention « bon pour accord » et sa signature, engage le Client à verser un acompte de 50% du montant total de la Prestation avant le début des travaux et enclenche ainsi le délai de rétractation de 14 jours.

5.2 Par exception, en cochant la case de « non-rétractation », le Client valide expressément ne pas vouloir se prévaloir de son droit de rétractation.

5.3 Le Client s'engage également à payer le solde restant dû dans un délai maximum de 30 jours à compter de la livraison de sa Prestation, conformément à sa facture de solde.

Article 6 – Droit de rétractation

6.1 Clients non professionnels

6.1.1 Délai. Le Client dispose, conformément à la loi, d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la conclusion du Contrat (le lendemain du jour de la souscription du Contrat) pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur et annuler son contrat, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin de remboursement, sauf si l'exécution des Prestations a commencé, avec l'accord du Client, avant la fin du délai de rétractation.

6.1.2 Exercice. Le droit de rétractation peut être exercé à l'aide du formulaire de rétractation ci-dessous, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter et notamment par courrier postal adressé à ALTITUDE DEV, 85 Rue d'Aigue pottaz, 74700 Shallanches ou un mail abuse@altitude-dev.fr mentionnant la commande concernée par cette rétractation.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Prestations commandées est remboursé.

En cas de rétractation, le Vendeur rembourse le prix réglé au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour après réception de la décision rétractation, par le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, à moins que le Client n'accepte un moyen différent.

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de ALTITUDE DEV, 85 Rue d'Aigue pottaz, 74700 Shallanches

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du Contrat portant pour la prestation de service (*) ci-dessous :

Contrat en date du (*) :

Nom du (des) client(s) :

Adresse du (des) client(s) :

Signature du (des) client(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date:

(*) Rayez la mention inutile.

6.1.3. Cessation du Contrat en cas d'exercice. L'exercice du droit de rétractation met fin à l'obligation des Parties d'exécuter le Contrat.

6.1.4 Exception au droit de rétractation. S'agissant d'une Prestation à distance sur un bien numérique personnalisé pour le Client, celui-ci renonce expressément au droit de rétractation dès la signature du devis. En effet, un Client signant un contrat de fourniture d'un **contenu numérique** non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Client, renonce expressément à son droit de rétractation.

6.2 Client professionnel. Compte tenu de la nature des Services fournis, les commandes passées par le Client ne bénéficient pas du droit de rétractation. Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le Client selon les modalités précisées aux présentes Conditions générales de Vente.

Le droit de rétractation ne s'applique pas lorsque le contrat a été conclu « dans une finalité professionnelle actuelle ou future » par le Client.

Article 7 - Disponibilité

7.1 Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen et dans les délais ci-dessus précisés.

7.2 Le Vendeur se réserve le droit de refuser une commande et se réserve le droit de refuser un Client. Les critères pouvant le justifier sont....

- La charge de travail actuelle
- Non-respect des présentes
- Mauvais rapport préexistant entre le Client et le Vendeur
- Toute autre situation rendant la collaboration difficile pour le Vendeur

De la même façon, le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute Commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une Commande antérieure.

Article 8 – Livraison

8.1 Le Vendeur informe le Client, par écrit, et sans délai, dès la finalisation des Prestations. Le Client a alors trente (30) jours pour régler le solde restant dû, avant de se faire livrer la Prestation.

8.2 Lors de la livraison de la Prestation par le Vendeur, le Client procédera, dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de fourniture ou de livraison effective, à la vérification de la conformité de la Prestation aux spécifications et critères définis au sein du présent Contrat.

En cas de demande de modification intervenant dans un délai supérieur à celui susvisé, le Vendeur proposera une nouvelle facturation au Client correspondant à sa demande.

De la même manière, le Vendeur s'engage à réaliser la Prestation du Client en conformité avec la maquette reçue lors de la signature du Contrat. En cas de changements significatifs intervenant au-delà de deux (2) mois après le début du projet et émanant du Client, le Vendeur pourra effectuer les demandes de modification contre rémunération. Ces demandes pourront entraîner une modification du Devis initial et des frais supplémentaires de développement ou autre, non prévus initialement.

8.3 Le Vendeur procédera ensuite à la mise en ligne du Site sur le serveur et à l'adresse URL convenue.

8.4 La procédure de réception définitive consistera en une vérification de la conformité du Site aux spécifications convenues, dans son environnement de production de service régulier, dans les conditions réelles d'exploitation.

8.5 En cas de nouvelles demandes portant sur des fonctionnalités non comprises initialement dans les demandes du Client et modifiant significativement le périmètre fonctionnel, le Vendeur s'engage à proposer dans un délai de cinq (5) jours un nouveau contrat comprenant le tarif des services additionnelles demandes.

8.6 La société ALTITUDE DEV ne peut être tenue pour responsable du retard de livraison dû exclusivement du fait du Client, mais d'également d'une panne informatique ou d'un problème logiciel provenant de l'un des Partenaires du Vendeur tel que, mais non limitativement, OVH, INFOMANIAK, Contabo, SMSAPI, CAPTAINADMIN...

8.7 La livraison de la Prestation entraîne le transfert de propriété au Client des livrables de la Prestation, à l'exception des codes sources et des éléments de livraison et notamment du logiciel, qui reste la propriété du Vendeur. En devenant propriétaire, le Client prend à sa charge les risques de perte ou d'endommagement des livrables de la Prestation. Le Vendeur décline toute responsabilité en cas de piratage ou de tout autre problème informatique survenant à la suite de la livraison des livrables de la Prestation.

En cas de sollicitation du Client de récupérer le « **CMS ANDROMEDE** » (**ANDROMEDE CMS**) ou des éléments spécifiques de la Prestation, des frais de résiliation à hauteur de 5 000€ HT seront à verser au Vendeur. Aucun tiers n'a de droit de regard sur ce CMS privé. Celui-ci a été déposé auprès de l'INPI et est donc protégé par des droits de propriété intellectuelle appartenant au Vendeur.

Article 9 – Garantie

9.1 Garanties données par le Client

Le Client déclare être expressément titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents au contenu qu'il apporte et transmet au Vendeur en vue de son intégration à la Prestation. Le Client fera son affaire de l'acquisition des droits permettant leur diffusion sur le Site avant toute mise en ligne.

9.2 Garanties données par le Vendeur

Le Vendeur garantit que les éléments, services et fonctionnalités mis à la disposition du Client, s'ils sont utilisés conformément aux indications données, sont substantiellement conformes à la destination convenue et que les logiciels et tous les éléments créés par lui et mis à la disposition du Client respectent les droits des tiers, et de façon générale ne sont pas illicites.

Il garantit, à ce titre :

- qu'il a plein pouvoir et qualité pour accorder les droits cédés par les présentes. Que ces droits n'ont été en aucune manière cédés, hypothéqués, grevés, ni d'une façon quelconque dévolus en faveur d'un tiers ;
- qu'il n'a fait et ne fera, par le fait d'une cession à un tiers ou par tout autre moyen, aucun acte susceptible de compromettre les droits cédés par les présentes, ou susceptible d'empêcher ou de gêner la pleine jouissance par le client des droits acquis par les présentes ;
- qu'il n'a introduit dans les éléments du contenu qu'il réalise, aucune reproduction ou élément quelconque susceptible de violer les droits des tiers et de donner lieu à des actions fondées notamment sur la contrefaçon, la concurrence déloyale, la responsabilité civile ou d'apporter un trouble quelconque à l'exercice ou l'exploitation des droits cédés.

Le Vendeur déclare et garantit qu'il dispose de la compétence et du matériel pour effectuer les prestations dans le parfait respect des règles de l'art et avec tous les soins et la diligence nécessaires que peut légitimement attendre le Client.

Le Vendeur garantit respecter strictement les lois et réglementations en vigueur et s'engage à ce titre, à ne soumettre au Client aucune proposition qui serait contraire à ces textes.

Le Vendeur garantit mettre en œuvre des solutions dont les caractéristiques techniques sont suffisamment standards pour être compatibles avec les technologies et les matériels les plus largement présents sur le marché pour permettre au Site de faire l'objet d'une adaptation et d'une évolution aux nouvelles techniques comme aux nouvelles technologies de communication.

Le Vendeur s'engage à prendre toutes mesures de sauvegarde, notamment « back-up », doubles et autres pour éviter qu'un dommage quelconque ne résulte pour le Client d'une éventuelle atteinte aux fichiers, données, supports électroniques, documents et/ou tout autre élément utilisé ou confié dans le cadre du présent Contrat.

Le Vendeur garantit maintenir en bon état de fonctionnement son infrastructure informatique pendant toute la durée du Contrat. Le Vendeur ne sera pas responsable de toute indisponibilité ou tout défaut dans l'exécution des prestations causé par un problème, un défaut ou une sous-capacité du réseau internet.

9.3 Sont exclus de la garantie les problèmes de réception de courriel, d'envoi, de piratage, ou de négligence de la part du Client, les extensions premiums, la faillite de l'hébergeur ou des prestataires tiers (Infomaniak, OVH, SMSAPI, Contabo, CaptainAdmin, etc.).

Article 10 – Obligations des Parties

10.1 Le Vendeur s'engage à délivrer les Services de manière professionnelle avec tout le soin requis, et à se conformer aux normes, standards et règles de l'art applicables pour le type de Service effectué. Il doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution des missions qui lui sont confiées. Le Vendeur s'engage à livrer un résultat conforme à la destination du Service convenue entre les Parties, en faisant preuve de diligence, suivant les règles de l'art et les normes de sa profession.

Le Vendeur est tenu d'une obligation de conseil, de renseignement et de mise en garde du Client durant toute l'exécution du Contrat. En outre, le Vendeur s'engage à veiller au respect de ses obligations, légales, réglementaires et contractuelles, à l'égard de la clientèle et des tiers.

10.2 Le Client s'engage à collaborer avec le Vendeur et notamment en lui communiquant tous les documents et informations utiles et en l'informant en amont de toutes les difficultés susceptibles d'en impacter la bonne exécution, dont il aurait connaissance. À ce titre, le Client devra fournir au Vendeur qui le demande, tout renseignement lui permettant d'avoir, notamment, une bonne connaissance de ses besoins et de l'utilité que le Service présente pour lui.

Le Client s'engage à être respectueux avec le Vendeur.

Le Client s'engage à payer le prix du Service pour un montant et dans les délais prévus par le présent Contrat.

Article 11 – Responsabilité

11.1 Le Client est seul responsable des interprétations qu'il fait des informations fournies au titre des Services, des conseils qu'il déduit ou qui lui ont été fournis dans le cadre des Services et des adaptations réalisées pour ses activités propres. L'exploitation des informations se fait sous la seule responsabilité du Client et à ses risques et périls, ce que le Client accepte expressément.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié d'informations et de conseils suffisants avant de s'engager et a conscience que tout résultat recherché comporte, par nature, des risques et demande des efforts conséquents. Le Client déclare qu'il a parfaitement conscience que les Services proposés n'ont qu'un caractère informatif n'engagent pas le Vendeur à l'obtention d'un quelconque résultat par le Client. Le Client reste parfaitement libre de ses engagements et de se retirer du Service dans les conditions prévues au contrat. Il agit sous sa seule et unique responsabilité.

Les Prestations proposées par le Vendeur sont conformes à la législation française en vigueur. La responsabilité de la société ALTITUDE DEV ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où la Prestation est livrée. Il appartient au Client de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des Prestations que vous envisagez de commander.

11.2 La responsabilité du Vendeur est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. En aucun cas, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que la perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation du Client professionnel. De la même manière, le Vendeur ne pourra être tenue responsable des dommages directs et indirects causés au matériel de l'Utilisateur, et résultant soit de l'utilisation d'un matériel ne répondant pas aux conditions prévues, soit de l'apparition d'un bug ou d'une incompatibilité.

Par ailleurs, la société ALTITUDE DEV ne saurait être tenue pour responsable des dommages résultant d'une mauvaise utilisation des livrables de la Prestation, ou d'un piratage, d'une panne logiciel survenant avec le temps, ou du non-respect de la mise en place de la Règlementation sur la protection des données personnelles sur un logiciel informatique.

La société ALTITUDE DEV décline toute responsabilité en cas d'utilisation par le Client de polices, images, modules, extensions pirates ou autre. En cas de poursuites judiciaires engagées auprès du Client par les détenteurs propriétaires, le contrat avec le Client sera automatiquement résilié ou utilisation frauduleuse d'un logiciel numérique tierce ou de contrefaçons.

Enfin, la responsabilité de la société ALTITUDE DEV ne saurait être engagée pour tous les faits ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment, et sans que cette liste ne soit limitative, une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques, ou d'une rupture de service d'un prestataire tiers ou d'une panne générale des serveurs du Vendeur ou d'un serveur tiers. De la même manière, la société ALTITUDE DEV ne sera pas tenu responsable en cas de panne d'un hébergeur d'e-mails tel que, sans que cette liste ne soit limitative : STMP/POP/IMAP. (Réception/envoi d'e-mails).

EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LA RESPONSABILITÉ DU VENDEUR EST PLAFONNÉE À L'ÉGARD DES PROFESSIONNELS AU MONTANT DU PRIX PAYÉ HORS TAXES PAR LE CLIENT EN CONTREPARTIE DE LA FOURNITURE DU SERVICE DANS LE CADRE DUQUEL S'INSCRIT LE LITIGE. CE MONTANT S'ENTEND COMME LE MAXIMUM QUE POURRAIT ÊTRE AMENÉ A REGLER LE VENDEUR À TITRE D'INDEMNITÉ (DOMMAGE ET INTÉRÊTS) ET DE PÉNALITÉS, QUELS QUE SOIENT LES CHEFS DE PRÉJUDICES ALLÉGUÉS ET LES FONDEMENTS JURIDIQUES RETENUS À MOINS QUE LA LOI OU LA JURISPRUDENCE NE S'Y OPPOSE.

Article 12 – Droit applicable et langue

Les présentes Conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Si l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions desdites Conditions Générales qui demeureront en vigueur entre le Vendeur et le Client.

Article 13 – Documents contractuels

Le présent Contrat et ses éventuelles annexes (devis, conditions particulières...) sont les seuls documents contractuels (ci-après les « Documents Contractuels »).

Les Documents Contractuels expriment l'intégralité de l'accord entre les Parties eu égard à leur objet. Ils remplacent et annulent toutes déclarations, négociations, engagements, communications orales ou écrites, acceptations, ententes, contrats et accords préalables entre les Parties relatifs à l'objet du Contrat.

Aucune indication ni aucun document ne pourront être réputés incorporés au présent Contrat et engendrer des obligations au titre de ce Contrat, s'ils n'ont pas fait l'objet d'un avenant agréé et signé par des représentants dûment habilités des deux Parties. Les Parties conviennent qu'aucune condition générale ou spécifique figurant dans les documents envoyés à l'une ou l'autre des Parties ne pourra s'intégrer au Contrat. Il en est de même, et sans que cette liste soit exhaustive, des conditions figurant sur les factures, des conditions énoncées dans les documents commerciaux et de toutes lettres, missives envoyées directement ou indirectement par l'une à l'autre des Parties.

Article 14 - Litige

14.1. Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes Conditions Générales de Vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites devront être adressé en priorité au Vendeur pour tenter de trouver une solution amiable.

14.2. En cas de difficulté dans l'application du présent contrat, le Client consommateur résidant en Europe a la possibilité, avant toute action en justice, de solliciter le recours d'un médiateur de la consommation identifiable sur le site Internet en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site <https://www.mediateurconsommation-smp.fr/> ou en écrivant à l'adresse suivante :

Société de la Médiation Professionnelle

Médiation de la consommation

24, rue Albert de Mun - 33 000 Bordeaux

La saisine de l'entité de médiation de la consommation doit s'effectuer obligatoirement par écrit et en langue française.

Le médiateur tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable. Les parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur. Dans ce contexte, tout consommateur européen peut saisir la plateforme de Règlement en ligne des litiges (RLL) accessible à partir de l'adresse URL suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>.

14.3. EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE UN CLIENT PROFESSIONNEL ET LE VENDEUR PORTANT SUR LE SERVICE, L'INTERPRETATION, L'EXECUTION ET/OU LA RÉSILIATION DU CONTRAT, IL EST ATTRIBUÉ COMPÉTENCE EXCLUSIVE AUX TRIBUNAUX D'ANNECY NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES PAR VOIE DE RÉFÉRÉ OU REQUÊTE.

Article 15 – Propriété intellectuelle

15.1 L'ensemble des informations apportées par le Client, de quelque nature que ce soit et sous quelque forme que ce soit, est et restera à tout moment la propriété du Client.

15.2 Le Vendeur cède par les présentes au Client, l'ensemble de ses droits de propriété intellectuelle sur le contenu et les réalisations qui seront intégrés au Site, ainsi que le Site lui-même, à l'exception de l'hébergement et de tous les codes sources. Ladite cession est effectuée à titre exclusif au fur et à mesure de leur réalisation et validation par le Client.

15.3 Cas d'un Site réalisé entièrement par le Vendeur (code source). Tous les codes sources sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de la société ALTITUDE DEV. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, modifier ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du Site, qu'il s'agisse d'éléments logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit préalable et exprès de la société ALTITUDE DEV.

15.4 Cas d'un Site existant repris par le Vendeur (déplacement ou migration). Le Site est la propriété exclusive du Client ainsi que son contenu. Le Vendeur n'en acquière nullement la propriété et reconnaît la propriété du Client. Ainsi, le Vendeur ne sera en aucun cas responsable du contenu, des images, logo ou du code source du Site récupéré ou utilisé par le Client.

15.5 Cas de création de logiciels sur mesure ou de logiciels dont la propriété est au Vendeur. Le Site appartient au Client, cependant, le code source est la propriété exclusive du Vendeur. Le code source étant unique et ne peut être distribué, partagé, vendu, revendu, ou même inspiré ou copié.

En cas de résiliation du Contrat avec le Client, celui-ci devra payer un tarif forfaitaire de 2 500€ HT afin de récupérer son site en dehors des serveurs officiels du Vendeur. Cette résiliation implique un arrêt des services associés comme le CDN, et autres Prestations associés au Site. En aucun cas le Vendeur ne sera responsable d'un dysfonctionnement due à la négligence du Client du fait de sa résiliation.

Si le code source est récupéré par un tiers, ce dernier n'a pas les droits pour modifier le copyright en bas de page, ainsi que le code source en lui-même. Il ne peut ni s'inspirer, ni revendre, ni partager, ni vendre le Site.

Article 16 – Protection des données personnelles

Le Vendeur respecte la vie privée de ses Clients. Elle s'engage à ce que la collecte et le traitement automatisé de leurs données ayant pour finalité l'amélioration du Service, la fourniture de ces derniers, la prospection commerciale, la gestion des Commandes, des contrats et des litiges soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés dans sa dernière version.

Les données à caractère personnel des Clients ne seront pas conservées au-delà de la durée strictement nécessaire à la poursuite des finalités indiquées. Certaines données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une durée correspondant aux délais de prescription et forclusion des actions judiciaires ou administratives susceptibles de survenir.

Conformément à la loi Informatique et libertés et au RGPD, le Client ou toute personne concernée par le traitement dispose, selon les conditions du droit applicable, d'un droit d'accès, de rectification, à la limitation du traitement, d'opposition au traitement, à la portabilité, d'effacement ainsi qu'un droit de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée y compris un profilage. Le cas échéant, la personne concernée dispose également du droit de retirer son consentement à tout moment.

Le Client est informé et accepte que le Service peut comporter des dispositifs techniques qui permettent de suivre l'utilisation (compte de l'utilisateur connecté, adresse IP, type d'application utilisées, logs divers de connexion et d'utilisation au compte Utilisateur...) et qui sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la lutte anti-contrefaçon, et/ou pour identifier et/ou prévenir une éventuelle utilisation illicite ou non-conforme du Site.

Toute demande d'exercice peut être adressée par mail à l'adresse abuse@altitude-dev.fr. Toute personne concernée par un traitement dispose d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Pour plus d'information sur les traitements automatisés de données et les modalités d'exercice de ses droits, tout Utilisateur peut consulter la politique de confidentialité accessible à tout moment sur le Site et les mentions d'information sur les cookies utilisés par le Vendeur.

Article 17 – Archivage Preuve

La société ALTITUDE DEV archivera les Devis, Contrats, Commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.

Les registres informatisés de la société ALTITUDE DEV seront considérés par toutes les parties concernées comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties, l'ensemble de l'archivage client est réalisé hors réseau, sur un serveur local à notre entreprise ce qui écarte tout piratage.

Article 18 – Hébergement

18.1 La société ALTITUDE DEV utilise un serveur chez son partenaire commercial et technique « Captain Admin SAS » basée à Antibes, infogéré et situé en France sur un datacenter écologique noté A+ du réseau OVH PRO. Concernant les sauvegardes, celles-ci sont stockées sur le serveur de la société Contabo situé en Allemagne.

Le serveur du Vendeur est indépendant d'une infrastructure tierce, et ne regroupe que ses Clients. Il s'agit d'un hébergement mutualisé privé uniquement pour le Vendeur et n'héberge aucun autre client externe à l'entreprise du Vendeur.

18.2 Les Clients possède un quota maximal par default de base de **5 GO NVME** d'espace disque, ainsi qu'une bande passante illimité et d'une sauvegarde toutes les 24h rotatives. Par conséquent, en cas de besoin supplémentaires, une nouvelle facturation en adéquation avec le quota prévisionnel sera proposée par le Vendeur ou un changement de serveur si la capacité ne le permet plus avec un devis associé.

En cas de dépassement de quota ou d'utilisation frauduleuse, une facturation supplémentaire sera envoyée par le Vendeur au Client. Et, en cas de non-paiement de cette facturation supplémentaire, la coupure du Service pour non-respect des présentes CGV sera engendrée.

18.3 Aucun accès FTP ou direct du serveur n'est transmis au Client. Le serveur effectue deux (2) sauvegardes journalières complètes ou plus suivant le type de Site. L'ensemble du serveur possède une protection de *Denis of service*, mais aussi un *Monitoring* en temps réel.

18.4 L'hébergement est infogéré par la société CAPTAINADMIN SAS, ses conditions générales s'appliquent.

Article 19 – SAV, horaires de disponibilités

19.1 En cas de besoin d'assistance, le Client peut contacter le SAV du Vendeur par EMAIL du lundi au jeudi de 09h30 à 17h00 et le vendredi de 09h30 à 12h00, uniquement sous réserve de disponibilité, hors week-end et jours fériés. Le Vendeur s'engage à répondre au Client dans les meilleurs délais. En période de vacances ou jours fériés, le temps de réponse se trouvera rallongé.

19.2 En cas d'urgence absolue, le Client pourra contacter le SAV par téléphone au numéro 06 72 42 06 51 ou par courriel, même le week-end, sous réserve de disponibilité. Le Vendeur ne s'engage pas à répondre à la demande du Client de manière instantanée mais fera tout son possible pour conseiller et supporter le Client.

Article 20 – Infogérance technique du CMS WordPress

20.1 Le Vendeur n'est en aucun responsable de l'achats, par le Client, des extensions, mises à jour d'extensions. Le Vendeur contrôle seulement la régularité des mises à jour, et effectue les mises à jour dites disponibles en automatique ou manuellement, ainsi que la sauvegarde de sécurité du Site du Client. Cette Prestation est une prestation facturée mensuellement et sans engagements. Elle fait l'objet d'un Devis signé par le Client.

20.2 L'infogérance ne comprend en aucun cas les notions de développement supplémentaires ou le paramétrage d'extensions supplémentaires. Veuillez noter que le Vendeur ne réalise pas d'achat de module premium : il appartient au Client d'effectuer son propre achat.

Article 21 – Maintenance évolution, prestation d'hébergement et gestion du Site sur le long terme.

Le Vendeur s'engage, dans le cadre d'une souscription d'une Prestation d'hébergement web et de ses services e-mails et domaines annuel à :

- Garantir une disponibilité de ses serveurs pendant toute la durée du Contrat
- Garantir la confidentialité des données Clients et de leur utilisation.

- Renouveler et gérer les solutions du Client e-mails et domaines en sous traitance avec Infomaniak (Suisse).
- Fournir une maintenance technique annuel pendant la durée de l'hébergement
- Mettre à jour son serveur en termes de version PHP et ses dépendances avec la sous traitance de CAPTAINADMIN SAS (France).
- Intervenir sans frais en cas de panne dans les meilleurs délais.
- Intervenir en cas de problème de sécurité avéré, dans le cadre d'un hébergement sur ses serveurs uniquement.
- Fournir le nom de domaine au Client, à sa demande. Dans ce cas, le renouvellement ne s'applique plus.

Le Client quant à lui :

- Est responsable du contenu du Site et de son utilisation ainsi que de sa propre politique RGPD et des mentions légales.
- Est responsable de l'achat des plugins premium, qui seront à sa charge.
- Est responsable des images, vidéos et autres contenus, sous tous ses formats, qu'il diffuse sur son Site.
- Est responsable de son activité en ligne, SEO, E-Commerce, Marketing...
- Est responsable de sa gestion Analytics et du respect du RGPD.
- Est responsable de ses commandes, factures et clients.
- S'engage à payer les renouvellements des services prévus.

L'hébergement et les domaines sont sans engagements pour le client.

Article 22 – Références client et communication

22.1. Référence-Client. Sauf interdiction expresse du Client, lorsque le Client adresse des écrits, des vidéos et/ou photographies au Vendeur pour donner son avis ou témoigner sur le Service fourni, et le cas échéant, émet des commentaires ou publications concernant le Vendeur, auxquels sont rattachés sont identifiant et sa photo de profil sur les réseaux sociaux, alors le Client autorise le Vendeur à exploiter ces contenus à des fins publicitaires et promotionnelles, à l'occasion d'entretiens avec des tiers, de communications à son personnel, de documents internes de gestion prévisionnelle, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant. L'avis que le Client aura donné au Vendeur sur le Service pourra être exploité par le Vendeur dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa Clientèle.

22.2. Autorisation d'exploitation. Les contenus sont susceptibles d'être protégés par des droits à l'image et/ou des droits d'auteur, et dans ce cas, le Client concède au Vendeur la possibilité de les adapter (sur la forme) et de les reproduire sur tous supports, notamment en les présentant comme référence commerciale et/ou en tant qu'avis. Par exemple, le Vendeur pourra prendre des captures d'écran des publications sur les réseaux sociaux la concernant ou sur le Service dont a bénéficié le Client, et les reproduire en tant qu'avis.

Le Client reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent paragraphe. Ces droits sont concédés pour la durée de vie du Client concerné, augmentée d'une durée de 70 ans, et pour le monde entier. Le Vendeur se réserve la possibilité de soumettre au Client toute autre demande d'autorisation de prise de vue et de cession de droits, pour tous les cas non prévus aux présentes ou à titre ponctuel.

Article 23 – Evolution des conditions générales

Le Vendeur se réserve le droit de modifier les termes, conditions et mentions des CGV à tout moment et sans préavis afin de les adapter aux évolutions de son exploitation, et des caractéristiques du Service. Les conditions applicables sont celles acceptées par le Client et adressées au Client en cas de vente à distance par tout moyen de communication sur un support durable.

Les modifications des CGV apportées par le Vendeur ne s'appliqueront pas aux Services déjà souscrits, sauf pour les clauses liées à l'évolution technique du Service, dès lors qu'il n'en résulte ni augmentation de prix, ni altération de la qualité ou des caractéristiques auxquelles le Client non-professionnel ou consommateur a subordonné son engagement.

Le Client peut également être invité à accepter les CGV modifiées et à défaut, les dernières CGV acceptées continuent à s'appliquer jusqu'à ce que le Service soit pleinement exécuté. En cas d'impossibilité pour le Vendeur de continuer à fournir le Service dans les précédentes conditions, le Client dispose de la faculté de demander la résiliation et son remboursement. Dans ce cas, le Vendeur peut retenir un montant correspondant au Service fourni jusqu'à résiliation, dans les conditions prévues par la loi.

Article 24 – Confidentialité

24.1. Au titre du Contrat, est une « Information Confidentielle » de l'une des Parties toute information appartenant à ladite Partie ou à un tiers, communiquée ou rendue disponible par, ou au nom de, ladite Partie (« Partie Divulgateur ») à l'autre Partie (« Partie Réceptrice »), directement ou indirectement, qu'elle soit ou non formellement identifiée comme étant confidentielle, et notamment, sans que cela ne soit limitatif, les informations à caractère : commercial, économique, technique, financier, industriel, marketing, juridique ; ainsi que le savoir-faire, la méthodologie, les idées, les inventions, les secrets d'affaire ; ainsi que toute information obtenue directement ou indirectement, par la Partie Réceptrice par l'inspection, la révision ou l'analyse des documents qui lui ont été communiqués ou mis à sa disposition. L'Information Confidentielle peut être tangible ou intangible et peut être communiquée oralement, par écrit, par moyen ou sur support électronique, par observation visuelle ou par d'autres moyens et comprend également toutes copies, extraits et résumés.

24.2. N'est pas une « Information Confidentielle » une information pour laquelle la Partie Réceptrice peut démontrer : (i) qu'elle a été rendue publique avant la divulgation par la Partie Divulgateur, sans faute, action, omission ou intervention de la Partie Réceptrice ; ou (ii) qui devient publique ou est mise à la disposition du public après la divulgation de la Partie Réceptrice sans faute de la Partie Réceptrice ; ou (iii) qui étaient déjà dans la possession licite de la Partie Réceptrice sans faute de la Partie Réceptrice ; ou (iv) est obtenue par la Partie Réceptrice d'un tiers qui se trouvait licitement en possession de ladite information et sans violation d'une obligation de confidentialité ; ou (v) qui est développée indépendamment par la Partie Réceptrice, sans utilisation de, ou référence à, l'Information Confidentielle de la Partie Divulgateur, sans violation du présent Contrat.

24.3. La Partie Réceptrice utilisera les Informations Confidentielles uniquement pour les finalités pour lesquelles elles ont été communiquées et s'interdit d'utiliser, divulguer à tout tiers, d'exploiter commercialement, dupliquer, copier, transmettre ou autrement diffuser ou permettre toute action de ce type, à tout moment avant ou après la fin du Contrat, sauf pour les besoins autorisés par ce Contrat. La Partie Réceptrice aura le droit de divulguer l'Information Confidentielle de la Partie Divulgateur : (i) à leurs assureurs et conseils juridiques ; et (ii) dans les hypothèses où la divulgation est une obligation imposée par un tribunal compétent, par une autorité gouvernementale ou régulatrice ou par la loi.

24.4. La Partie Réceptrice s'engage : (i) à traiter les Informations Confidentielles comme strictement confidentielle ; et (ii) à prendre des mesures raisonnables pour le garder secrètes et pour éviter toute divulgation, diffusion ou utilisation non-autorisée des Informations Confidentielles ; et (iii) dans toutes les hypothèses, à prendre les mesures, et traiter les Informations Confidentielles de la Partie Divulgateur, avec le même degré de soin que celles que la Partie Réceptrice utilise pour la protection de sa propre Information Confidentielle ; et (iv) à notifier promptement et par écrit la Partie Divulgateur de toute utilisation non-autorisée, divulgation, perte d'Information Confidentielle de la Partie Divulgateur en

violation du présent Contrat ou des procédures exigées au titre de celui-ci, la notification incluant le rappel des mesures prises ou envisagées par la Partie Réceptrice pour remédier à la situation.

Les obligations du présent article sont applicables pendant la durée du Contrat et survivront pour une période de cinq (5) ans après la résiliation ou l'expiration du Contrat.

Article 25 - Inexécution

En cas de défaut de la part du Client à remplir les obligations résultant de la présente entente et spécialement de payer à échéance les frais applicables aux Services obtenus, les obligations du Vendeur seront suspendues. Les Services pourront reprendre conformément aux termes de la présente entente au moment où le Client aura remédié à son ou ses défauts.

Article 26 – Cas de force majeure ou fortuit

L'exécution des obligations du Vendeur aux termes des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Cette suspension peut concerner tout ou partie du Service. Dans ce cas, le Vendeur avisera le Client de la survenance d'un tel évènement dès que possible et de la durée estimée de la suspension. Seul un empêchement définitif pourra donner lieu à restitution. Si l'empêchement définitif est partiel, seule une restitution partielle sera accordée.

Dans les conditions prévues par la loi, les Clients acceptent expressément qu'ils ne pourront invoquer un cas de force majeure pour repousser un paiement (d'une facture par exemple) pour un Service fourni ou en cours de fourniture, ou refuser la livraison d'une Commande passée.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux et sans que cette liste ne soit restrictive : les grèves ou conflits sociaux internes ou externes au Vendeur, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, les épidémies et pandémies, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du Vendeur.

La responsabilité du Vendeur ne saurait en aucun cas être engagée en raison de difficultés rencontrées par l'Utilisateur ou le Client dans l'accès au Site et/ou au Service en raison d'une défaillance technique ou logicielle ou de toute autre cause qui lui est étrangère. Le Client reconnaît être averti des aléas techniques inhérents à Internet et au réseau mobile et des dysfonctionnements qui peuvent en résulter. En conséquence, le Vendeur ne saurait être tenue responsable des éventuelles indisponibilités, ralentissements ou défaillances du réseau Internet ou de solutions informatiques quelconques, sauf en cas de négligence avérée de sa part.

De plus, en cas d'incapacité de travail du ou des intervenant(s) en charge du Service, par suite de maladie, d'accident, motif familial, etc., le Vendeur se réserve le droit de le remplacer sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités quelconques. Le Vendeur avertira le Client dans un délai raisonnable de cette incapacité et dans la mesure du possible de la durée de celle-ci.

Article 27 – Durée du Contrat et modalités de résiliation

27.1 Le Service est fourni au Client pendant la durée spécifiée sur le Devis au moment de la Commande au Client. En conséquence, chacune des Parties pourra y mettre fin conformément aux modalités de résiliation du présent Contrat.

Le Contrat sera reconduit tacitement, pour de nouvelles périodes d'une (1) année, à défaut de dénonciation par l'une ou l'autre des Parties, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, deux (2) mois au moins avant l'arrivée du terme.

27.2 Modalités de résiliation

27.2.1 Résiliation pour inexécution. La Partie victime de la défaillance pourra, nonobstant l'article 27.2.3 figurant ci-après, en cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie Défaillante, la résolution fautive des présentes, cinq (5) jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse, et ce en application des dispositions de l'article 1224 du Code civil.

27.2.2 Résiliation pour force majeure. Il est convenu expressément que les Parties peuvent résoudre de plein droit le présent Contrat pour cause de force majeure, sans sommation, ni formalité.

27.2.3 Résiliation pour manquement d'une partie à ses obligations. En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des obligations visées au présent Contrat, celui-ci pourra être résolu au gré de la partie lésée. Il est expressément entendu que cette résolution pour manquement d'une partie à ses obligations aura lieu de plein droit, la mise en demeure résultant du seul fait de l'inexécution de l'obligation, sans sommation, ni exécution de formalités.

27.2.4 Résiliation pour convenance. En cas de résiliation du Contrat, pour quelque raison que ce soit, le Client est tenu de payer l'intégralité du Service. Si le Client acquitte la somme initiale par versements, il doit acquitter chacun des versements, et ce, malgré la résiliation.

27.2.5 Dispositions communes aux cas de Résiliation. Il est expressément convenu entre les Parties que le débiteur d'une obligation de payer aux termes du présent Contrat, sera valablement mis en demeure par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil.

Les Services échangées entre les Parties depuis la conclusion du Contrat et jusqu'à sa résiliation ayant trouvé leur utilité au fur et à mesure de l'exécution réciproque de celui-ci, elles ne donneront pas lieu à restitution pour la période antérieure à la dernière prestation n'ayant pas reçu sa contrepartie.

En tout état de cause, la Partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.